



# DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES QU'AVONS-NOUS FAIT DE VOS VOIX ?

**ACTUALITÉ P. 2 - 3**

**NOTRE RÉGION P. 4 - 8**

**SYNDICALISME P. 13 - 16**

# RETRAITES

## RIEN À GAGNER AVEC MACRON

### Les Français sont inquiets pour leur retraite (Les Echos du 4 avril 2018)...

Et ils ont bien raison puisque le prochain massacre social prévu par les liquidateurs élyséens portera sur cette question.

#### Première nouveauté

Si 71 % d'entre eux pensaient début 2017 qu'ils ne pouvaient ou ne pourraient pas vivre correctement, ils sont, début 2018, désormais 74% à l'affirmer.

#### Seconde nouveauté

Les retraités actuels, au-delà des prélèvements qu'ils sont seuls à payer (CSG augmentée sans compensation, financement de la perte d'autonomie, taxe spécifique de solidarité) ou de la non revalorisation des pensions, sont de plus en plus inquiets : en 2017, 50 % des retraités jugeaient leur pension suffisante, en 2018 ils ne sont plus que 39%.

*Rapporté au nombre de retraités et ayants-droit, cela fait beaucoup de mécontents.*

La FSU vient de publier un 4 pages sur les retraites et sur les systèmes envisagés par le gouvernement (consultable sur le site FSU PACA).

#### Refusons la double peine

Notre système actuel, est d'une part essentiellement financé par les salaires, directement par prélèvement sur le salaire brut, indirectement par les « cotisations » patronales, y compris pour les fonctionnaires d'Etat.



Depuis le Code des pensions de 1853 en effet, les fonctionnaires sont assujettis à un prélèvement pour pension, et l'équivalent de la « cotisation patronale » est en fait noyé dans la loi de finance et relève de l'impôt, payé aussi d'ailleurs par les fonctionnaires.

D'autre part le système actuel maintient un rapport entre la durée de cotisation et la pension versée, ce qui explique, devant le refus patronal de contribuer davantage, comme seul ajustement pour assurer l'équilibre du financement, l'utilisation de l'allongement de la durée de travail imposée pour bénéficier d'un taux plein.

C'est ce rapport et la notion même de taux plein que les projets de réforme par points ou par comptes notionnels ferait disparaître. Combinée à une réforme fiscale qui supprimerait le quotient familial, c'est la double peine qui attend les français.



Nouveau site de la FSU PACA, n'hésitez pas à vous y rendre <https://paca.fsu.fr>

## EHPAD

### Croissance à deux chiffres pour les actionnaires

Chacun a vu et entendu dans les médias les raisons de la grève des personnels des EHPAD : sous effectifs, salaires bas, formation insuffisante, conditions de travail pénibles, pressions de l'encadrement... Le tout avec un rendement à deux chiffres pour les actionnaires des grands groupes privés qui se sont créés.

Le secteur public est sous dimensionné et empêché de se développer, le nombre de lits est soumis à l'aval de l'Agence Régionale de Santé et les présidents des Conseils Départementaux n'ont pas, en général, la volonté de le développer.

Les organisations de retraités du groupe des 9 ont soutenu ce mouvement. Les pensionnaires de ces établissements sont des retraités et, quel que soit leur désir de rester le plus longtemps possible chez eux, les retraités en perte d'autonomie peuvent se retrouver dans ce type d'établissement, dont, rappelons-le, le prix moyen de pension est supérieur au montant moyen des pensions.

Détail aussi morbide que statistique, un quart des Français seulement meurt chez soi.

## EDITO

## Loi ORE

## Quand orientation rime avec sélection

Le 8 mars 2018 le Président Macron promulguait la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » qui généralise la sélection à l'université sans assurer la réussite des étudiants. En effet, assurer les conditions de réussite des étudiants passerait par une amélioration de leurs conditions d'accueil à travers un budget de l'enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des ambitions affichées. Or il n'en est rien et le milliard promis par la ministre, largement insuffisant, n'existe qu'en discours.

On pourrait aussi penser qu'aider les étudiants à réussir passerait par une amélioration de leurs conditions de vie. Au lieu de cela le gouvernement diminue les APL et la loi ORE instaure une « contribution » de 90 € que les étudiants versent au CROUS pour « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ». Enfin, la loi ORE supprime le régime spécifique de prise en charge des frais de santé des étudiants et la délégation de sa gestion aux mutuelles étudiantes.

## Tri sélectif en fonction des territoires...

Au lieu de réussite et d'orientation, il s'agit en réalité d'affecter les bacheliers dans une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur, le baccalauréat restant une condition nécessaire mais plus suffisante. ParcoursSup, outil dédié à cette affectation, a été vendu par le gouvernement pour supprimer le tirage au sort utilisé exceptionnellement et marginalement (0,28% des 864 000 candidats étaient concernés) dans APB l'an passé. Ce prétexte sert à mettre en place les outils de la sélection.

En effet des formations qui jusqu'ici avaient des effectifs étudiants conformes à leur capacité d'accueil, se trouvent aujourd'hui

avec un nombre de demandes supérieur à celle-ci. Elles sont donc obligées de trier... Des commissions constituées d'enseignants et enseignants-chercheurs responsables de parcours, de formations ou de portail (regroupement de formation pour la première année), aidées d'un savant outil d'aide à la prise de décision, sont chargées de classer les demandes comme l'impose ParcoursSup. Le classement est obtenu en traduisant certains, voire tous les éléments du dossier en note, éventuellement pondérée. Après ce pré-classement automatique, l'humain, après « une lecture objective des éléments tangibles », pourra donner une note (encore !) traduisant selon lui la capacité du lycéen ou de la lycéenne à suivre la formation. Ces commissions ont également obligation de donner une réponse à chaque demande.

Ainsi les formations non sélectives peuvent répondre OUI sans besoin de justification - OUI mais avec définition d'un contrat pédagogique (les fameux OUI SI) -, ou EN ATTENTE. Les filières sélectives (DUT, BTS...), quant à elles ont le choix entre OUI ou NON.

## Ou loterie organisée

Bien entendu, chaque commission, dans chaque établissement opère comme bon lui semble. Ainsi un lycéen faisant un vœu groupé pour une Licence de mathématiques ne verra pas sa demande étudiée de la même manière par l'université d'Aix-Marseille, de Nice ou de Pau. Les demandes se comptant en milliers pour la plupart des formations, le temps consacré à l'étude des dossiers sera colossal. Et pour quel résultat ? Affecter des lycéens et des lycéennes dans des formations qu'ils auraient obtenu l'an dernier en se présentant simplement avec leur baccalauréat, sauf qu'en plus là ils ne seront peut-être pas dans la faculté qu'ils auraient voulu, et qu'on en aura exclu a priori certains.es par manque artificiel de place. Ainsi ParcoursSup remplace le tirage au sort marginal par une loterie généralisée !

Voilà un an que le Président Macron a été élu et si certains avaient des doutes sur la nature de ses réformes, ils ne sont plus permis. Le gouvernement, aux ordres du président, poursuit avec zèle son offensive libérale pour détruire les services publics et se débarrasser des fonctionnaires.

La réforme du ferroviaire, dans un contexte de sous-investissement structurel dans le réseau, particulièrement criant dans notre Région, d'endettement chronique de la SNCF pour palier à ce sous-investissement, d'ouverture à la concurrence privée, est à la fois une remise en cause des services publics et un préalable à la réforme des retraites de 2019 : l'enjeu est tout à la fois de faire céder un bastion syndical puissant pour désarmer les futures mobilisations mais aussi, par le biais de la réforme du statut des cheminots, d'avancer sur la réforme des régimes spéciaux des retraites. Car la réforme des retraites qui s'annonce en 2019 sera également une réforme du statut, des statuts. Le code des pensions est en effet un pilier du statut général des fonctionnaires qui prévoit que les retraites des fonctionnaires ne sont pas payées par une caisse de retraites mais sont des salaires continués payés, comme les salaires des actifs, par le budget de l'Etat. Avancer vers un régime universel, qui plus est un régime par points, c'est poursuivre la banalisation du statut de fonctionnaire dans le même temps que l'on casse le lien entre salaire et pension.

En s'attaquant à l'éducation et à la formation ce gouvernement veut stopper la démocratisation et l'élévation du niveau de qualification engagés depuis le début des années 90. Il suffit pour s'en convaincre de voir avec quel acharnement l'exécutif veut éliminer le service public d'orientation de l'éducation nationale, pour confier aux régions le soin « d'informer » les élèves, les étudiants et les familles...

Après les fortes mobilisations dans les différents secteurs ces dernières semaines, et des rassemblements unitaires réunissant des dizaines de milliers de manifestants, à Marseille, Nice, Toulon, Avignon et de nombreuses villes de PACA, il faut continuer et amplifier le mouvement de contestation, dans l'unité syndicale la plus large possible, pour exiger et obtenir la prise en compte des préoccupations sociales, des valeurs d'égalité et de justice. Le « nouveau monde » où l'argent est roi est bien loin d'un modèle social digne du XXIème siècle. C'est bien d'un autre monde dont nous avons besoin.

Marseille, le 2 mai 2018  
Richard Ghis

## Notre région



# BUDGET PRIMITIF 2018

### BUDGET DES LYCÉES

#### Il faut davantage d'ambition

Alors que l'on peut lire dans les ascenseurs de l'Hôtel de Région un slogan que l'on ne peut que partager « *éducation et formation : des enjeux majeurs* », le projet de budget sur les lycées ne traduit pas cet affichage.

En effet la baisse de près de 10 millions des investissements va encore nous éloigner de la moyenne nationale : en 2017, il y a eu 32€/habitant d'investi en région PACA alors qu'au plan national ce sont 35€/habitant qui l'ont été.

Globalement, les dépenses par lycéen dans notre région étaient l'an dernier de 2 435€ alors qu'au plan national ont été dépensés en moyenne 2 587€ pour chaque lycéen.

Nous sommes convaincus qu'il faut investir davantage dans les lycées et pas forcément en augmentant de près de 200% les dépenses pour la mise en sécurité des établissements. D'autres besoins urgents en lien avec la progression démographique et les évolutions pédagogiques existent et pèsent négativement sur le quotidien des personnels et des élèves.

### Pas de vision politique à long terme

Le désengagement de l'Etat lié aux transferts de compétence placent les collectivités en grandes difficultés financières. Cette politique dogmatique qui veut réduire à marche forcée la dette publique a des conséquences néfastes pour nos territoires et la population de PACA.

Pour autant, le budget de la Région est en hausse globale de 4,6%, soit plus 108,5 millions d'euros grâce à de meilleures recettes fiscales. La Région ne peut donc se cacher derrière une diminution des moyens pour expliquer les coupes sombres opérées dans les budgets. Il s'agit bien de choix politiques.

### Une addition de baisses

La baisse de 7,8% des dépenses d'investissement ont des conséquences sur l'intervention de la Région dans nombre de domaines.

L'étude du budget montre une forte diminution des crédits alloués à la formation et à l'orientation, hors apprentissage. A n'en pas douter cela aura de nouvelles conséquences néfastes sur l'offre de formation en direction des publics les plus fragilisés de notre Région.

Le budget des transports, s'il affiche une certaine stabilité due au transfert des transports scolaires et interurbain, est tout de même marqué par une baisse significative des investissements.

Cela doit nous interroger sur la volonté des signataires du contrat de Plan de respecter leurs engagements. D'autant que l'investissement dans notre région était de 9 euros par habitant en 2017 pour une moyenne dans les régions de métropole de 15 euros par habitant.

En matière d'aménagement du territoire et de développement économique les dépenses sont aussi en baisse alors qu'il y a là un enjeu crucial pour le développement régional.

### Le « vivre ensemble » mis à mal

Dans le même temps, les dépenses volontaristes, qui permettent d'améliorer le vivre ensemble au quotidien sont mises à mal (subventions aux associations, soutien aux sports de proximité, aux actions culturelles de terrain, aux centres sociaux, etc...).

Ce budget montre une absence de vision politique à long terme pour notre Région et une approche purement gestionnaire. Nous sommes bien loin de ce que l'on peut attendre d'une politique publique digne de ce nom.



## CARTE DES FORMATIONS

### On est loin du compte

Pour la première fois, comme le prévoit la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Région a présenté une carte des formations professionnelles regroupant les formations professionnelles en apprentissage et les formations professionnelles en formation initiale dans un document commun.

L'objectif affiché est de conforter une meilleure complémentarité entre les différentes voies de formation, ce qui est louable, mais le credo de l'exécutif régional sur « l'excellence » de l'apprentissage et les projets du Ministre de l'Éducation Nationale voulant mettre en concurrence les formations sous statut scolaire brouillent fortement le paysage.

#### Une carte déséquilibrée

La carte régionale des formations professionnelles 2018 ne répond en rien aux besoins des jeunes et de l'économie régionale. En effet, sur les 993 places ouvertes, seulement 180 (54 pour les niveaux V et IV et 126 pour le niveau III) concernent la formation professionnelle initiale, soit moins de 20%.

Dans une région marquée par le faible développement de la formation professionnelle initiale, par un taux d'échec marqué en seconde générale, tout le

monde s'accorde sur la nécessité de revaloriser cette voie et de la développer comme filière de réussite. Nous sommes bien loin du compte ! L'augmentation du nombre de places ouvertes cette année représente une progression de 0,48%.

Dans le même temps, l'essentiel des ouvertures en apprentissage s'effectue pour des formations de niveau BTS et en Enseignement Supérieur. Il est pourtant indispensable de maintenir un équilibre entre les différents niveaux de formations.

Or, cet équilibre est aujourd'hui rompu. Pour la première fois en région PACA, le nombre d'ouvertures de places d'apprentissage dans les formations de niveau IV et V (337 places représentant 40%) est inférieur à celui des ouvertures dans les formations de niveau post-bac (476 places représentant 60%).

Ce déséquilibre est encore aggravé par le faible nombre d'ouverture pour les niveaux IV et V dans les Lycées Professionnels avec seulement 54 places !

#### Une carte qui ne répond pas aux besoins

La Région et l'Éducation Nationale font le choix de délaisser les premiers niveaux de formation. Après les fermetures des formations d'accès aux premiers savoirs dans le cadre du Plan Régional de

Formation, nous ne pouvons qu'y voir un désintérêt coupable pour les jeunes et les adultes les plus en difficulté en matière d'accès à la formation, aux savoirs et à la qualification.

Répondre aux besoins des jeunes, c'est répondre aux besoins de tous les jeunes et particulièrement ceux sans qualification. Répondre aux besoins des entreprises, c'est répondre aux besoins en personnels qualifiés de toutes les entreprises, y compris les plus petites et notamment, l'artisanat. Répondre aux besoins de l'économie régionale, c'est permettre à tous les habitants de PACA d'accéder à un premier niveau de qualification puis de bénéficier de formations permettant une promotion sociale professionnelle.

La FSU considère que cette carte régionale des formations professionnelles ne répond pas aux besoins de la population, des territoires et de l'économie régionale.

## Notre région

# DESSINE-MOI UN SRADDET

La saison 2 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires a débuté en janvier 2017. Elle consiste en l'élaboration du projet de Schéma, en vue d'un vote de l'Assemblée régionale en juin 2018. Le rapport, document stratégique, est donc soumis actuellement, pour avis, à la sagacité du CESER. Les deux autres parties du Schéma, fascicule des règles générales et les annexes, ne nous ont pas encore été communiquées.

### Un document prescriptif...

A première vue le SRADDET peut sembler être un exercice intellectuel de prospective, un brin technocratique, sans grande portée et conséquences concrètes sur la vie quotidienne des habitants de notre région. C'est probablement, ce qu'il fut précédemment. Mais, depuis la loi NOTRE de 2015, il a acquis une valeur prescriptive, extrêmement contraignante.

En effet, les objectifs et les règles du Schéma s'imposeront aux documents de planification infrarégionaux (SCOTS, PLU, PDU, chartes de parcs naturels régionaux, Plan Climat Air Énergie). C'est dire s'il est désormais un document stratégique de première importance, dans onze domaines obligatoires comme l'habitat, les transports, la pollution de l'air, etc. Certains aspects mériteraient, d'ailleurs, à eux seuls un débat approfondi, à l'instar de la notion sibylline d'« équilibre des territoires ». A ceux-ci, s'ajoutent deux domaines définis par la Région : le numérique et la Biomasse. Vaste Programme...

### Pour en savoir plus

Le rapport d'objectifs du SRADDET est consultable en ligne sur le site « connaissance du territoire » de la Région PACA :

[http://www.regionpaca.fr/fileadmin/documents/En\\_savoir\\_plus/Guide\\_aides/Rapport\\_Objectifs\\_SRADDET\\_V3.pdf](http://www.regionpaca.fr/fileadmin/documents/En_savoir_plus/Guide_aides/Rapport_Objectifs_SRADDET_V3.pdf)

### Un état des lieux partagé

Si nous pouvons acter une réelle volonté d'associer les acteurs du territoire à l'élaboration de ce projet, et la FSU PACA y a pris toute sa part, force est de constater que celui-ci n'échappe pas au défaut récurrent de ce type de document. L'addition d'objectifs classés selon différents axes et lignes directrices ne dessine pas une stratégie claire. A l'inverse du Petit prince de Saint-Exupéry, nous voyons bien la boîte dans laquelle tout cela est rangé mais nul mouton, nul élan vital, n'anime le tout dans notre esprit.

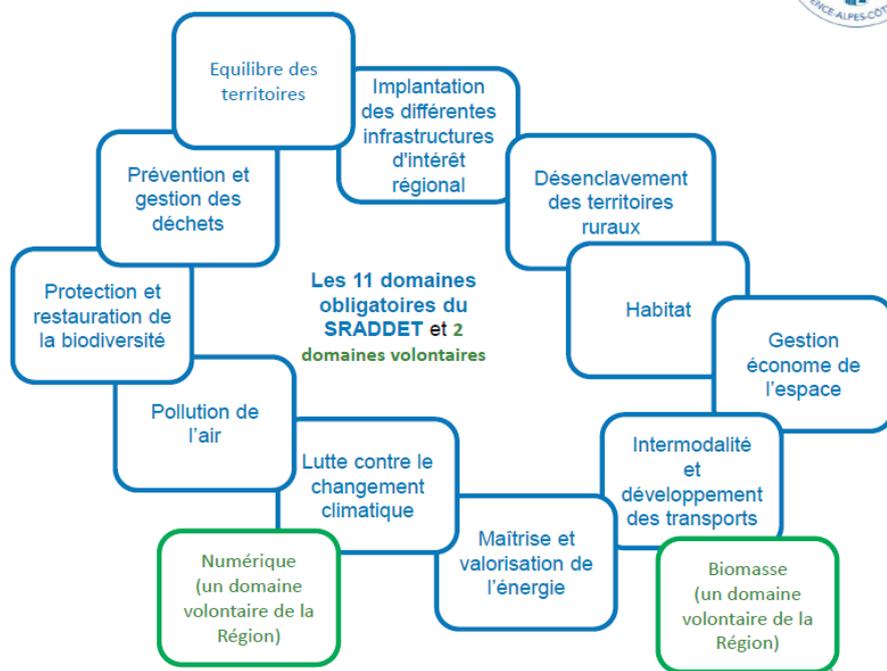
Là se situe tout le problème. Pour un document censé penser l'avenir de la Région PACA à l'horizon 2050, et ayant force prescriptive, les habitants de la Région pouvaient espérer mieux. Seul un changement de paradigme est en mesure de relever les défis qui sont devant nous, bien identifiés par l'état des lieux effectué en amont de l'élaboration du projet : vieillissement de la population, creusement des inégalités sociales et territoriales, accès aux transports, au logement, aux services publics pas ou mal assurés, etc...

### Pour une stratégie de développement durable

La FSU PACA, au CESER, plaide pour une rupture avec la pensée dominante de l'exécutif régional, et d'une partie des représentants du patronat, où la croissance économique doit être l'alpha et l'oméga de toute politique publique. C'est une vraie stratégie de développement durable qui doit être mise en œuvre, dans toutes ses dimensions. Celle-ci doit permettre de concilier, articuler, développement économique, protection de l'environnement et équité sociale. Pour que notre Région en 2050 soit viable, vivable et inclusive. Ce qui la rendrait attractive. Objectif partagé, pour le coup, par tous les acteurs concernés.

### Le SRADDET couvre 11 domaines obligatoires

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose 2 domaines de manière volontaire:



# ACTION SOCIALE RÉGIONALE

## Des aides pour tous les agents de la Fonction Publique d'Etat

Le 20 mars s'est tenue la séance plénière de la Section Régionale d'Action Sociale en PACA (SRIAS PACA). Les élus de la FSU y siègent et défendent une action sociale de qualité qui puisse bénéficier au plus grand nombre.

### Quelle politique interministérielle ?

La SRIAS met en œuvre la politique d'action sociale interministérielle au niveau régional. Elle s'adresse spécifiquement aux agents de l'Etat de PACA, actifs ou retraités, en complément de l'action sociale propre à chaque ministère. Les prestations interministérielles d'action sociale, individuelles ou collectives, visent à améliorer les conditions de travail et de vie des agents de l'État et de leur famille. Bien évidemment, la SRIAS élabore un plan d'actions régionales dans la limite des crédits alloués par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique. Plus précisément, ce plan consiste dans le développement d'actions dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs, des propositions de séjours aux enfants et adolescents, des journées destinées aux familles.

D'autres missions sont du ressort de la SRIAS :

- Elle propose au Préfet de région des réservations de berceaux en crèche et de logements sociaux.
- Elle assure la promotion de la restauration collective et de l'alimentation bio, les actions d'information, de formation et de sensibilisation.

### Avec quel budget ?

Cette année 2018 accueille avec satisfaction une légère hausse : 274 315 € soit 11% de plus que l'an dernier. Ce budget permet de subventionner des partenaires et associations afin que les agents bénéficient de réductions dans divers domaines. En ce qui concerne la création de places de crèches, la réservation de logements temporaires ou d'urgence, le fonctionnement des restaurants inter-administratifs, l'enveloppe budgétaire dépend du national qui vote un budget qu'il alloue aux régions en fonction des effectifs des agents.

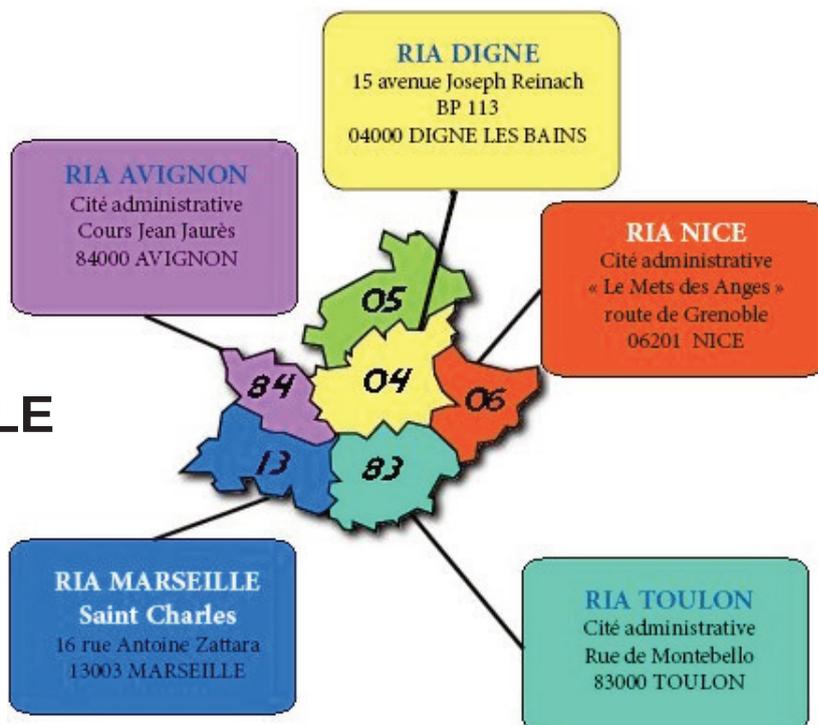
### Les nouveautés

Désormais, tous les agents peuvent se procurer gratuitement une carte SRIAS PACA. Elle permettra à tous les agents de la Fonction Publique d'État ainsi qu'aux retraités d'être identifiés en qualité de bénéficiaires des offres SRIAS auprès de ses partenaires et d'obtenir des réductions tarifaires.

La demande doit être adressée par mail en précisant votre nom, prénom(s), adresse de résidence, ministère d'appartenance et en y joignant de votre dernier bulletin de salaire ou de pension. La procédure est expliquée sur le site de la SRIAS.

En ce qui concerne le logement temporaire d'urgence, il faut savoir que depuis le début de l'année 2017, les agents peuvent obtenir une aide de 60 € pour un maximum de 10 nuitées, soit un montant maximum de 600 €.

La SRIAS participe aussi au financement de crèches afin de réserver des berceaux pour les enfants des agents de l'Etat. 2 378 384 € ont été engagés en 2017 pour 343 places. Un budget bien maigre tant les demandes sont importantes.



## BONS PLANS

Vous trouverez sur le site de la SRIAS PACA toutes les offres et informations pour profiter des aides proposées : <http://www.srias.paca.gouv.fr/>

N'hésitez pas à consulter souvent ce site, la plupart du temps, les agents ou les retraités de la Fonction Publique ne savent pas et/ou ne connaissent pas les possibilités, les aides, les sorties en partie subventionnées par la SRIAS ... Or, beaucoup de choses sont proposées.

### Actifs ou retraités : vous y avez droit !

Vous pouvez aller manger dans les restaurants inter administratifs de Toulon, Marseille, Avignon et Nice. Vous pouvez aller à des spectacles à des tarifs préférentiels, faire des voyages, des activités sportives... Les places peuvent être en nombre limité. Dans certains cas, il faudra présenter vos cartes SRIAS.

## Notre région



# TRANSFERT DES DRONISEP FERMETURE DES CIO

## Régionalisation et privatisation de l'orientation !

Le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » prévoit de confier aux régions la responsabilité de l'information à l'orientation scolaire. En effet dans son article 10 il stipule que les missions exercées par les Délégations Régionales de l'Office National d'Information (diffusion d'informations objectives et complètes, publication de brochures à portée régionale) sont transférées aux régions. L'ONISEP central perdrait ainsi toutes les ressources des DRONISEP. Le démantèlement de l'ONISEP fait fi des enjeux de l'orientation scolaire qui sont de permettre à chacun de faire des choix éclairés et de lutter contre les déterminismes sociaux qui produisent pourtant d'inacceptables ségrégations.

### Fermeture des CIO : la porte ouverte aux « charlatans »

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé la fermeture progressive des CIO et il a été des plus vagues quant aux justifications et au devenir des personnels. Manifestement, le service public d'orientation de l'EN a été « échangé » contre la maîtrise de l'apprentissage que les régions ont perdu au profit des branches professionnelles !

Pourtant les élèves, leurs familles et les étudiants ont besoin d'un accompagnement particulier, différent de l'orientation professionnelle des salariés et des chômeurs. C'était l'esprit et la lettre de la loi du 5 mars 2014 avec un SPRO, centré sur les actifs et les chômeurs et un service public d'orientation de l'EN dédié aux élèves et aux étudiants. En supprimant les CIO, les régions vont pouvoir imposer des règles variables selon les territoires. De plus la nouvelle organisation des horaires au lycée soumis au CSE du 12 avril, prévoit que l'accompagnement personnalisé des élèves pourrait être assuré « par des organismes invités par l'établissement ou mandatés par les conseils régionaux ».

Quel contrôle sur la déontologie, la qualification des intervenants pourraient exercer les équipes éducatives, sachant qu'il n'est même pas prévu de les présenter au Conseil d'Administration des EPLE ?

### Non à une orientation scolaire privatisée

On voit donc, avec la régionalisation de l'orientation scolaire (et en parallèle la régionalisation de la formation professionnelle initiale), s'édifier une logique adéquationniste orientant les élèves en fonction des besoins économiques locaux alors que maintes études ont montré

l'illusion de l'adéquation formation-emploi (janvier 2018 le lien entre métiers et formations Grand Angle N° 2 ORM).

Et en toile de fond se joue la privatisation du service public de l'orientation scolaire. L'éclosion, avec ParcoursSup, d'un juteux marché de « coachs » scolaires en est un exemple parfait.



**Il nous faut préserver tout le réseau des CIO dans l'Éducation Nationale avec les missions de service public qui sont les leurs !**

# AGENDA RÉGIONAL

## DE LA JEUNESSE

### Un nouveau dossier à suivre

La loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017, vise trois objectifs : encourager la citoyenneté et l'émancipation des jeunes, favoriser la mixité sociale et l'égalité des chances dans l'habitat et renforcer l'égalité réelle. Son article 54 prévoit la révision de l'organisation au niveau local des actions en matière de politique de la jeunesse, dont le chef de file revient aux Régions.

Les Régions disposent ainsi de la mission de coordonner les autres niveaux de collectivités pour dessiner l'esquisse d'une gouvernance partagée.

Le 16 mars 2018, les élus régionaux ont délibéré sur la traduction opérationnelle de ce rôle de chef de file.

Par cette délibération, appelée « Agenda régional de la jeunesse, cap sur 2030 », la Région se fixe une méthode et un calendrier pour organiser le dialogue avec les institutions, services de l'Etat et collectivités territoriales, les réseaux associatifs, les acteurs socio-économiques et les jeunes eux-mêmes. L'objectif est de proposer une politique concertée en direction de la jeunesse qui permette de l'appréhender sans segmentation selon les différentes tranches d'âge ou les différents statuts possibles.

L'objectif est d'aboutir à un diagnostic sur la situation de la jeunesse en région dans un premier temps, qui permettra l'élaboration d'un plan d'action partagée, qui fixe les priorités d'intervention pour la période 2020-2030.



### Pour la FSU, optimisme et vigilance

Optimisme tant il est vrai que les jeunes du territoire sont les premières victimes de toutes formes de précarité, dans leurs conditions d'accès à l'éducation ou une formation, à un emploi, un logement, à la santé, etc. Une meilleure coordination des interventions publiques, fondée sur un diagnostic partagé sur les réalités sociales et économiques auxquelles les jeunes sont confrontés contribuera à l'amélioration de leur condition de vie.

La FSU sera aussi vigilante quant aux annonces de la Région en direction de la jeunesse. En effet, la mémoire ne fait pas défaut quand nous avons constaté le vote du budget régional 2018 qui accusait des baisses inquiétantes sur la politique éducative régionale, sur le retrait de la collectivité de la politique de la ville ou des conventions structurelles avec les centres sociaux notamment... autant de messages contradictoires au regard de l'urgence de mieux agir pour notre jeunesse.

## La FSU dans les universités

Les prochaines élections professionnelles seront l'occasion de relever plusieurs défis dans les universités de notre région.

### Des listes proportionnelles

Le premier sera d'arriver à constituer des listes respectant la proportion femme/homme dans chaque établissement avec l'ensemble des syndicats représentés (SNESUP, SNCS, SNASUB et SNEP).

### Convaincre du rôle des Comités Techniques

Le second sera d'amener les enseignants-chercheurs et enseignants d'université à voter pour la liste FSU au Comité Technique (CT) de l'établissement mais également au Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CTMESR) et au Comité Technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut Universitaire (CTU).

Il est traditionnellement difficile d'amener les enseignants-chercheurs et enseignants à aller voter pour les CT, instances par lesquelles ils ne se sentent pas concernés, jugeant qu'elles ne traitent que de sujets propres aux personnels administratifs et techniques.

### L'objectif est clair : reprendre le siège perdu aux dernières élections et surtout augmenter la participation

Nous nous y préparons en étant présents dans l'action quotidienne, en portant les revendications qui s'expriment et en faisant connaître le logo FSU, souvent masqué par les sigles syndicaux.

Cependant nous avons une faiblesse qu'il faudra résoudre pour les prochaines échéances si l'on souhaite que la FSU progresse significativement dans les universités : augmenter la syndicalisation des personnels administratifs et techniques.

## Dossier

# ELECTIONS PROFESIONNELLES



## Qu'avons-nous fait de vos voix ?

En décembre 2014, des milliers de vos voix se sont portées sur les listes présentées par les syndicats de la FSU. Vous avez ainsi confirmé votre confiance en la capacité des élus à se battre pour l'amélioration de la situation des agents des services publics.

Dans tous les champs d'intervention de la FSU, les élus et militants de PACA ont défendu avec détermination une conception exigeante des services publics, outil d'émancipation sociale, économique, culturelle et politique de la population de notre région.

De nombreuses avancées sont à mettre à leur actif mais il reste encore beaucoup de combats à poursuivre afin d'assurer un service public de qualité pour toutes et tous !

## LE SNETAP-FSU

### La FSU dans l'agriculture

Le SNETAP-FSU est l'organisation syndicale au service de l'enseignement agricole public et de ses personnels.

Créé en 1965, par la fusion des deux syndicats de l'enseignement agricole féminin, et de l'enseignement agricole masculin, le SNETAP s'est affirmé d'année en année comme une force incontournable regroupant un grand nombre des personnels des établissements d'enseignement technique et supérieur sous tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture et de la Pêche, bénéficiant de la confiance d'une majorité d'entre eux.

**Grâce à votre confiance, le SNETAP-FSU est l'organisation majoritaire dans la formation agricole en région PACA.**

## LE SNUEP-FSU

### Un syndicat engagé combatif et déterminé

Créé en 2001 le SNUEP-FSU s'inscrit dans un syndicalisme revendicatif, indépendant, démocratique et pluraliste. Il a pour vocation la défense et la promotion de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire public et des personnels qui y interviennent.

#### Renforcer la voie professionnelle : une exigence sociale

Après s'être engagé contre la généralisation du bac pro trois ans, le tout CCF ou la création du bac GA, le SNUEP-FSU se mobilise actuellement contre une réforme de la voie professionnelle qui s'annonce encore une fois destructrice, qui ne fera qu'accentuer la déprofessionnalisation des filières avec notamment la mise en place de secondes « familles de métiers ». Le SNUEP-FSU refuse que le lycée professionnel public devienne, comme le souhaite le gouvernement actuel, une usine à trier les élèves : les meilleurs profils pour les patrons et l'apprentissage, les autres pour les LP.

**Renforcer la voie professionnelle scolaire c'est permettre à tous les jeunes de s'inscrire dans des parcours de réussite.**

## LE SNES-FSU

### Sur tous les fronts

#### Des personnels reconnus

Les élus de la FSU siégeant dans les comités techniques des académies d'Aix-Marseille et de Nice, aux Conseils Académiques de l'Education Nationale ou dans les CHSCT, ont conduit leur action selon un principe simple : le SNES-FSU œuvre pour une amélioration des conditions de travail, de la formation, de la reconnaissance sociale des agents de l'Education Nationale car elle considère que c'est un levier important de l'amélioration de la qualité du système éducatif.

#### De la formation...

Nos élus ont ainsi pesé pour le rétablissement d'une formation des étudiants et des stagiaires dans les ESPE, dont la mise en place n'a pas été à la hauteur des espoirs. Dans les comités techniques, ils ont plaidé pour une formation continue des personnels plus collaborative, moins descendante, et qui réponde mieux aux attentes des agents.

#### Partout !

Nous militons constamment pour défendre le maillage territorial de l'Education Nationale, face à des logiques budgétaires qui se traduisent régulièrement par des tentatives de fusion et de mutualisation de services départementaux, d'établissements, de CIO et de GRETA, condition sine qua non d'une relation efficace avec les usagers. Nous avons veillé à maintenir un dialogue social franc en insistant sur la prise en compte de la parole des acteurs de terrain dans le cadre des conseils d'administration, que les décideurs cherchent systématiquement à contourner ou à vider de leur substance.

Notre région se caractérise par des déséquilibres territoriaux structurels qui nourrissent les inégalités d'accès aux qualifications et qui privent de nombreux jeunes d'un accès aux formations. C'est le cas des élèves des quartiers défavorisés de nos métropoles urbaines, mais c'est aussi des jeunes ruraux. Le SNES-FSU a donc mis toute sa force de conviction en faveur d'une carte des formations plus complète.

#### Poursuivre la revalorisation de nos métiers

Enfin, nous sommes intervenus dans toutes les instances pour que l'application de l'accord PPCR sur la revalorisation des carrières se fasse systématiquement dans le sens le plus favorable aux personnels.

**Nous espérons que vous nous donnerez une nouvelle fois les moyens de continuer notre action, dans un contexte où nos professions vont devoir serrer les rangs face aux attaques qui s'annoncent.**

## LE SNUASFP-FSU

### Pour les assistants sociaux de la Fonction Publique

#### La catégorie A, c'est maintenant !

Le SNUASFP-FSU, syndicat majoritaire des assistants sociaux dans de nombreux ministères dont l'Education Nationale, revendique légitimement depuis plus de vingt ans l'accès à la catégorie A pour tous les assistants sociaux de la Fonction Publique. Grâce à nos nombreuses mobilisations, interpellations et négociations, nous avons obtenu du gouvernement Cazeneuve, le 10 mai 2017, la publication d'un décret garantissant l'accès au cadre A pour notre profession au 1<sup>er</sup> février 2018.

Mais notre satisfaction, après tant d'années de lutte, a malheureusement été de courte durée. Le gouvernement actuel, en dépit d'un engagement pris par ses prédécesseurs, a tout simplement fait le choix de reporter d'un an l'application du décret ! Il s'agit pour les professionnels concernés d'une véritable provocation et d'une forme de mépris.

Une nouvelle fois on efface, d'un revers de la main, la reconnaissance de notre qualification professionnelle, les nombreuses responsabilités inhérentes à notre fonction et les conditions de travail toujours plus difficiles dans lesquelles nous exerçons quotidiennement.

**Pour toutes ces raisons, le SNUASFP-FSU continue à mener le combat en interpellant les élus de la République (députés, sénateurs) afin d'obtenir du gouvernement l'application immédiate du décret.**

## LE SNE-FSU

### Syndicat National de l'Environnement de la FSU

Syndicat majoritaire dans les 4 parcs naturels nationaux (10 en France) que compte la région PACA. Il est engagé au quotidien pour défendre les personnels et le service public.

Le SNE-FSU, un lieu de réflexion et de propositions, un collectif au service des personnels de l'Environnement.

**Le SNE-FSU, des valeurs cohérentes avec les concepts de progrès social et de développement durable.**

## LE SNASUB-FSU

### Aix-Marseille et Nice : laboratoire de la flexibilité ?

#### Non à la fusion

Rappelons-nous, en avril 2015, l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la recherche avait posé, dans un rapport, une carte des académies dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, passant à 21 académies contre 26, parmi les cinq académies issues de fusions on trouvait celle d'Aix-Marseille-Nice. Les élections passant par là, le projet des fusions a été stoppé... mais pas abandonné.

Quand le ministre Blanquer est venu à Nice, le 26 janvier dernier, son conseiller chargé des territoires et des politiques interministérielles a répondu au SNASUB-FSU sur la fusion de nos deux académies : « *il faudrait être lucide par rapports aux régions académiques et aux autres ministères organisés de manière régionale* » ... On ne peut qu'en conclure que, dans leur tête, la fusion est très proche.

Ce sera alors une chasse aux doublons, entraînant obligatoirement des mutualisations de services et donc des suppressions de postes. Même en préservant les deux sites, l'administration délocalisera des missions imposant probablement à une partie des collègues des changements de fonctions. Et ceux qui ne voudront pas assurer les nouvelles missions n'auront d'autre choix que de muter malgré eux ou de se placer dans le nouveau système des « départs volontaires ». Le SNASUB continuera à alerter les collègues sur ce risque.

#### Faire du SNASUB-FSU le syndicat majoritaire

Plus que jamais c'est d'un syndicat pugnace, déterminé et contre les demi-mesures face aux pressions hiérarchiques dont les personnels administratifs et techniques ont besoin. Le SNASUB-FSU se bat contre les suppressions de postes, pour des requalifications en nombre, pour la transparence et des barèmes sur critères objectifs pour éviter des primes, des mutations ou des promotions « à la tête du client », pour un maintien du service public d'Etat, avec un financement permettant une amélioration des conditions d'exercice.

Dans les CAP, les CT ou les CHSCT, le SNASUB-FSU portent la voix de tous les collègues et assurent la défense des intérêts des personnels et du service public.

**C'est pour tout cela qu'il faut faire du SNASUB-FSU le syndicat majoritaire des personnels administratifs et technique.**

## Dossier

### LE SNEP-FSU

#### Continuons à rassembler pour faire changer les choses

Le SNEP-FSU, ultra majoritaire, sur le plan national (82%) comme au plan régional a fait la preuve pendant 4 ans de sa pleine combativité pour la profession.

#### Conserver la place de l'EPS dans la formation initiale

Aux avants postes dans la bataille contre la baisse de 25% des horaires EPS dans l'avant-projet de la réforme du collège, le SNEP-FSU a été le seul à déclencher une action qui a permis de conserver les horaires acquis. Par la suite, le SNEP-FSU s'est battu et continue à se battre pour que la discipline reprenne sa place dans les matières évaluées au DNB. Ce que nous dénonçons à l'époque s'est confirmé, l'EPS a perdu de l'importance au sein des matières. L'attaque contre la discipline ne s'arrête pas là, la réforme du Bac montre qu'encore une fois, l'EPS est touchée (perte des enseignements de détermination et de complément). Force est de constater que seul le SNEP s'empare de ces questions alors que les autres syndicats s'effacent ou soutiennent ces réformes qui visent à élaguer, raboter les acquis de notre discipline.

#### Défense de l'UNSS

La vigilance du SNEP-FSU dans l'académie de Nice a permis de mettre au jour des dysfonctionnements de gestion et de pratiques au sein de l'UNSS et ainsi permis d'assainir une situation douteuse. Par la suite notre intervention a eu des répercussions bénéfiques sur le plan du fonctionnement de l'UNSS dans les régions et au niveau national.

#### Expertise sur les équipements sportifs

Le SNEP-FSU reste l'interlocuteur incontournable des collectivités territoriales au sujet des équipements sportifs. Son vade-mecum reste d'actualité et fait toujours référence dans ce domaine.

**Voilà bien des chantiers pour lesquels le SNEP-FSU a besoin de vos votes, de votre soutien pour les mener à bien. Seul un SNEP renforcé aux élections professionnelles sera en mesure de défendre les intérêts de la profession dans la transparence et l'équité.**

### LE SNUPE-FSU

#### Agir au quotidien au Pôle Emploi

##### Défendre le Service Public

Nous sommes mobilisés sur la défense du service public de l'emploi qui, comme les autres, subit de plein fouet la distanciation de l'usager, la baisse des effectifs alors que le chômage de masse reste très haut dans la région. C'est un combat permanent face à une direction qui est de plus en plus obsédée par l'esprit « Start up » et tout ce qui contribue à renvoyer les usagers vers le tout internet aggravant ainsi le fossé entre les plus fragilisés et les autres.

##### Un double « statut » !

C'est aussi en interne la défense de deux statuts (public et privé) qui régissent les personnels. Si les agents publics, qui à terme disparaîtront, nécessitent notre vigilance sur le respect du statut des contractuels de l'Etat, les règles qui gèrent les personnels privés souffrent en permanence d'un manque de commissions paritaires. Cela entraîne une absence de transparence sur les déroulements de carrière. La défense individuelle n'a de sens que si elle est en lien avec la défense collective.

##### Des principes à énoncer au quotidien

A l'intérieur du comité d'entreprise, nous avons proposé des activités sociales et culturelles ouvertes à tous et avec une meilleure prise en charge pour les petits salaires. Sur les dossiers plus politiques notre syndicat est sans ambiguïté sur les positionnements comme le contrôle de la recherche d'emploi qui consiste à radier quelques usagers pour donner satisfaction à des politiques en mal d'idées sur le traitement du chômage. Nous avons également sensibilisé nos adhérents et sympathisants sur les effets néfastes des ordonnances Macron qui retirent des droits aux salariés au profit de la flexibilité, qui rend l'accès au marché du travail toujours plus difficile en développant les effets de la précarité.

##### Réactifs et présents

Notre action au CHSCT a toujours été d'alerter sur l'impact du stress et de la surcharge mentale qui ont entraîné ces dernières années une multiplication des signalements sur les risques psychosociaux. Nous avons toujours été moteur pour que les collègues puissent exercer un droit de retrait quand dans le réseau nous sommes confrontés à des usagers agressifs, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou employeurs. Les agents ont besoin plus que jamais de se sentir soutenus par notre organisation syndicale qui démontre au quotidien sa réactivité et sa détermination.

**Nous répondons toujours présent !**

### LE SNUIPP-FSU

#### Au plus près des collègues pour mieux porter leur parole !

Dans les six départements de notre région les SNUipp-FSU ont diversifié leurs approches pour se rencontrer, pour informer et pour élaborer collectivement les revendications à porter auprès des DASEN, Recteurs ou au niveau national.

#### Nombreuses avancées pour les rémunérations et carrières

Dans chaque section départementale des informations ont été diffusées sur les mesures PPCR et du rôle actif que la FSU et le SNUipp y ont joué, de même que sur les mesures indemnitaires comme l'ISAE. Après avoir défendu dans nos deux académies comme au niveau national l'indemnité due aux référents, elle leur a enfin été versée ! De même, les SNUipp-FSU ont porté les questions indemnitaires des ERUN, mais aussi celles des frais de déplacements des personnels, en particulier des stagiaires.

#### Obtenir des améliorations de nos conditions de travail

Ces dernières années a émergé la nécessité de faire évoluer les conditions de travail des enseignants ; leur temps de travail mais aussi leurs conditions d'exercice. Toutes les sections départementales ont contribué à l'interpellation du Ministère sur ces sujets. De même, elles ont pu alimenter le CHSCT ministériel en situations de travail représentatives du quotidien. Celui-ci a ainsi pu prendre appui sur ces faits pour élaborer le guide concernant l'accompagnement des personnels devant gérer des comportements perturbateurs. Grâce aux liens tissés, de nombreuses actions concernant les suppressions massives des emplois aidés ont été menées, des débats nourris avec les directrices et directeurs ont été conduits lors des stages, de nombreux recours contre des circulaires temps partiels ont été portés et gagnés.

#### Porter avec détermination toutes les revendications des collègues

Les SNUipp-FSU ont su rassembler les collègues devant les DSDEN lors des décisions de carte scolaire. Nous avons dénoncé avec force les annonces de dédoublements non financés qui ont mis à mal toutes les écoles ! Des augmentations d'effectifs par manque de postes aux suppressions massives de classe en milieu rural, notre région a été touchée de plein fouet : ce sont plus de 500 postes qui ont manqué !

**Face à un gouvernement qui veut réduire les enseignants à de simples exécutants, les SNUipp-FSU sauront mobiliser la profession pour s'opposer aux mesures régressives !**

## LE SNICS-FSU

### Un syndicat dans tous les combats

Le syndicat des infirmières et des infirmiers de la FSU se bat depuis des années pour un métier singulier qui doit être reconnu et davantage valorisé par l'administration.

#### Des missions spécifiques qui doivent être conservées

A force de mobilisations et d'interventions le SNICS a obtenu la parution de circulaires académiques de mise en adéquation de nos missions avec la circulaire ministérielle n°2015-110 du 10/11/2015. Le SNICS est intervenu de nombreuses fois dans les CTA pour demander l'application de cette circulaire sans modification, contrairement à de très nombreuses académies qui ont transférées les missions médicales aux infirmières et infirmiers scolaires, sous prétexte d'un nombre insuffisant de médecins. Nous sommes fermement opposés à ce glissement de nos missions vers des missions interministérielles. Cette orientation a été jugée obsolète en 1987. Dans le même temps, la mise en place du Parcours Educatif de Santé est en cours dans les deux académies. Le PES renforce nos missions et permet une articulation des différentes préventions dans le primaire et le secondaire avec l'équipe éducative, et une meilleure visibilité des CESC.

#### Dans l'action pour gagner !

Nous avons dû organiser une énième manifestation à Paris en février 2018 (les infirmiers et infirmières des deux académies étaient nombreux), pour défendre notre place dans l'Education Nationale pour la réussite scolaire de tous les élèves et non pas pour des missions de santé publique. Grâce à nos interventions, Aix-Marseille a obtenu la rémunération à minima au 1<sup>er</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade de la catégorie A pour les contractuels, soit un gain mensuel de 276 €. A Nice, la rémunération est au 3<sup>ème</sup> échelon de ce même grade et les négociations sur la NBI handicap ont commencé contrairement à Aix-Marseille qui est dans l'attente d'une audience.

Le SNICS ne cesse de demander son application en CTA depuis plus de 10 ans !

Il reste toujours des postes avec des « extensions de missions » sur de nombreux établissements et des établissements avec de très gros effectifs d'élèves avec un seul poste d'infirmier. Le PES, dès lors, est difficilement applicable.

Seul le SNICS a obtenu le passage en catégorie A pour tous les infirmiers et infirmières. Avec la FSU, nous œuvrons au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail de tous les collègues.

## LE SNPES<sub>PJJ</sub>-FSU

### Au service de l'enfance en danger

« La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de les négliger ». Préambule de l'ordonnance du 2 février 1945

Créé au lendemain de la promulgation de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance en danger, le Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social affirme le droit à l'éducation pour tous les mineurs placés sous-main de Justice.

Contre une politique sécuritaire

Au sein d'une intersyndicale regroupant Magistrats de l'enfance, avocats et professionnels de l'éducation, nous revendiquons une prise en charge éducative des mineurs et de leur famille contre toute politique sécuritaire. En totale opposition avec l'annonce de création de vingt Centres Fermés supplémentaire par la Garde des Sceaux, nous affirmons que la privation de liberté et le bannissement des enfants en rupture sociale ne peuvent être une solution pérenne et exigeons le transfert immédiat des moyens dévolus à l'enfermement vers les lieux d'éducation (foyers éducatifs, familles d'accueil, Milieux Ouverts, Pôles d'Insertion ...).

#### Dans l'intérêt des mineurs

Multicatégoriel et majoritaire à la PJJ, nos revendications statutaires concernent tous les salariés de la PJJ, quelque-soit leur d'emploi, leur catégorie, leur métier ou leur position hiérarchique (titulaire et contractuel, adjoint administratif, secrétaire administratif, agent technique, éducateur, professeur technique, assistant de service social, psychologue, responsable d'Unité Educative, directeur de service) car nous sommes attachés à un travail d'équipe où chacun trouve sa place dans l'intérêt des mineurs qui nous sont confiés.

#### Revendiquer un service public de qualité

Dans le champ du Ministère de la Justice, nous luttons contre la décentralisation des personnels et la mise à distance de la population par des moyens numériques. Nous revendiquons un service public d'éducation au plus proche du terrain au sein du Ministère de la Justice et investissons les opérations de « Justice morte » organisées devant les Tribunaux.

**Contre Macron et son monde, contre tout critère technocratique de rentabilité, loin de toute surenchère carcérale, le SNPES-PJJ-FSU s'inscrit dans une dynamique de transformation sociale d'abolition des inégalités.**

## LE SNUTER-FSU

### Le syndicat FSU de la territoriale

#### Naissance du SNUTER

Depuis les élections professionnelles de 2014, la fusion du SnuACTE et du SNUCLIAS, a donné naissance au SNUTER. Cela a permis à ce nouveau syndicat national de devenir le troisième de la FSU, en termes de nombre d'adhérents.

Même si l'on constate que cette fusion contribue à une meilleure lisibilité et promotion de la FSU dans les collectivités territoriales, celle-ci reste encore absente dans une majorité de départements, de métropoles, de communautés de communes et de grandes villes sur le territoire national et outre-mer. Pourtant la FSU territoriale obtient de bons résultats, en particulier lors des élections des membres des Comités Techniques.

Le SNUTER a donc décidé d'impulser la création d'outils régionaux d'organisation du développement de LA FSU territoriale : les Coordinations Régionales des Syndicats Locaux (CRSL).

#### Nos forces en PACA

En termes de représentativité, la FSU territoriale est majoritaire en sièges au Comité Technique de la Région et à la tête d'une intersyndicale majoritaire à Marseille-Provence-Métropole. Elle est bien représentée au Conseil Départemental du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, ainsi que dans de nombreuses communes ou établissements publics des autres territoires de la région, notamment celui des Bouches-du-Rhône.

Dans toutes ces collectivités, la FSU a obtenu des avancées importantes pour le quotidien des agents et pour leur rémunération. Mais de grandes « zones blanches » persistent là où aucune liste FSU n'a été proposée et tout particulièrement dans le Var et les Alpes-Maritimes.

#### S'implanter dans tous les départements

Le SNUTER a décidé de prendre des contacts au sein des trois centres de gestion et des conseils départementaux du Var, des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute Provence. Le SNUTER va chercher à s'implanter dans les groupements intercommunaux (86 dans le VAR, 76 dans les Alpes-Maritimes et 56 dans les Alpes-de-Haute-Provence) et dans les « grosses » communes de ces trois départements.

**L'objectif global du SNTUER-FSU est de présenter le plus de listes possibles lors des prochaines élections professionnelles afin d'obtenir plus de suffrages pour contribuer à la présence de la FSU au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.**

## Syndicalisme



## ENGAGEMENT SYNDICAL

### Nouveaux militants et nouveau militantisme en trois questions à Igor Martinache.

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à l'Université de Lille 1 et membre du CERAPS (Université de Lille 2/CNRS). Ses recherches portent sur la (dé)politisation des activités physiques et sportives et le syndicalisme enseignant.

#### La fin des militants ?

Dans son dernier ouvrage *S'engager dans une société d'individus*, Jacques Ion prend complètement à rebours un tel diagnostic : « L'engagement pour la cause publique n'est pas mort, voire n'a jamais été tant partagé ».

Effectivement, il est assez facile de le constater dans le militantisme associatif. En France, pendant longtemps, le milieu associatif a fonctionné de manière pyramidale, avec des fédérations nationales. Aujourd'hui la structuration la plus valorisée se situe à l'échelle locale et on assiste à une atomisation de ce milieu.

Parallèlement, on passe du militantisme engagé à un engagement distancié, et une méfiance très marquée vis-à-vis des organisations pyramidales, soupçonnées d'être bureaucratiques.

#### Pourquoi se mobilise-t-on ?

Les différents leviers qui amènent les militants à s'engager, aujourd'hui, sont en revanche stables : par imitation, de conformation au groupe humain auquel on appartient ; par frustration relative également quand l'écart entre ce que l'on souhaite et la situation vécue nous apparaît trop important ; par intérêt collectif et individuel ; par socialisation antérieure ; parce qu'on en a les ressources, surtout culturelles...

#### L'avènement de « nouveaux mouvements sociaux » ?

C'est la thèse d'Alain Touraine. Nous serions face à une révolution silencieuse. Les valeurs matérialistes seraient en train de laisser la place aux valeurs post-matérialistes : féminisme, écologie, etc... Ces nouvelles formes de militantisme partagent des traits communs, quelque soit le terrain de lutte choisi. D'abord, une défiance vis-à-vis de la délégation de

pouvoirs qui s'exprime au travers de coordinations ou de syndicats autonomes par exemple. Ces « nouveaux » militants veulent être entendus pour eux-mêmes. Ils ne sont pas dans la conquête de pouvoir. Ils construisent des identités alternatives qui s'inscrivent dans des démarches qui relèvent de l'utopie.

Mais, l'emploi du terme « nouveau » est à déconstruire. Le féminisme est, notamment, une nouvelle valeur « ancienne ». L'engagement distancié n'était pas rare dans les périodes précédentes. Surtout, on retrouve souvent les mêmes adhérents dans les nouvelles et anciennes structures. Elles connaissent une forte porosité sociologique et idéologique.

La mutation des collectifs est donc incontestable, liée au développement de l'individualisation et de la précarisation, mais des mobilisations d'ampleur existent et ce sont elles qui forgent l'engagement. D'après Vincent Tiberj, « Les citoyens qui viennent » ont un rapport réflexif à l'engagement, plus intériorisé. Cette quête de sens les amène à être distanciés et distants, donc plus difficile à toucher.

## FSU ET ACTION SOCIALE EN PACA



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

### L'action sociale, un champ d'action syndicale trop souvent méconnu

Pourtant son objet, construit par la négociation syndicale, est des plus précis et important pour tous les agents des fonctions publiques et figure depuis 1983 dans les lois portant sur les droits et obligations des fonctionnaires : « L'action sociale collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics, actifs ou retraités, et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles ».

Ce sont donc un ensemble de prestations qui peu à peu ont été construites, toutes basées sur un double principe : participation financière des agents et versement sous conditions de ressources.

Au départ, initiées à l'échelon interministériel et ministériel, ces différentes prestations, et le budget qui leur est alloué, sont de plus en plus déclinées au niveau régional et local par les processus de décentralisation et de déconcentration mis en œuvre depuis les années 1980.

#### L'efficacité de la FSU

Porter partout les mêmes orientations. La force de la FSU et de ses syndicats est de pouvoir mettre en cohérence dans toutes les instances de pilotage de l'action sociale où elle est présente les lignes directrices qu'elle s'est donnée.

#### 3% de la masse salariale

Plus que jamais il est indispensable de contraindre les employeurs à augmenter les budgets qui sont consacrés à l'action sociale malgré la rigueur budgétaire, cette nouvelle « religiosité » politique.

Les budgets d'action sociale doivent rapidement atteindre 3 % de la masse salariale dans toutes les administrations et

collectivités. Aujourd'hui, c'est loin d'être le cas quand on considère que dans l'Education nationale, le budget annuel « action sociale » par agent est de 26 € quand au ministère des Finances il atteint 623 € par agent !

#### Utiliser 100 % des moyens

La consommation de 100 % des crédits dévolus à l'action sociale est un objectif majeur quand on constate que trop souvent des reliquats substantiels existent, non transférables, alors que les besoins sont immenses. Et que les agents contractuels ne peuvent bénéficier des mêmes prestations que les titulaires.

#### Dans l'Education Nationale

##### Les CAAS

Autres instances majeures où le poids de la FSU et de ses syndicats est considérable, dans le périmètre du ministère de l'Education nationale, les C.A.A.S (Commission Académique d'Action Sociale). Ces deux instances, une par académie de la Région, mettent en œuvre la politique nationale d'action sociale et définissent leurs priorités académiques en mettant en œuvre des A.S.I.A (prestations d'initiative académique). Pour 2017, elles disposaient pour ce faire d'un budget conséquent quoique insuffisant par rapport aux besoins : environ 1 000 000 € pour Aix-Marseille et 700 000 € pour Nice.

Particularité de ces deux instances, elles sont composées de représentants des salariés et de la MGEN avec voix délibératives et de représentants de l'administration sans voix délibérative. Sur Aix-Marseille et Nice, la FSU pilote ces instances puisqu'elle y est majoritaire : 4 sièges sur 7 dans le collège salarié.

A noter que dans chaque département, ces CAAS sont déclinées en CDAS qui ont plus spécifiquement la charge de répondre aux besoins urgents des agents en difficultés.

### DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

#### De nombreuses instances

Pour la fonction publique territoriale, la loi de 2007 confie à chaque collectivité disposant d'une assemblée délibérante le soin de décider le type de prestations, leur montant et les modalités de leur mise en œuvre.

C'est donc aujourd'hui tout un ensemble d'instances qui organisent l'action sociale. Et des instances où les représentants des salariés jouent un rôle fondamental.

Bien évidemment, la F.S.U et ses syndicats y tiennent toutes leurs places.

### POUR LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT

#### La SRIAS

Pour ce qui est du périmètre de la Fonction Publique d'Etat, une instance est essentielle : la S.R.I.A.S (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale).

Cette instance, composée paritairment de représentants des administrations et des salariés, met en œuvre différentes prestations, définies nationalement ou localement (voir page 7).

Le poids de la FSU en SRIAS est à la hauteur de sa représentativité : elle y dispose de deux sièges, comme la CGT, Solidaires, l'UNSA, FO, la CFTD.

# MIGRANTS

## UN ETAT INHUMAIN ET INDIGNE



### Il n'y a pas de crise migratoire, mais une crise de l'accueil !

Comment l'histoire jugera-t-elle nos gouvernements refusant d'accueillir dans des conditions dignes des gens qui fuient la guerre et/ou la misère et/ou le climat ? Des gens qui n'ont plus rien à perdre que leurs illusions d'une vie meilleure.

Notre région est frontalière avec l'Italie. Logiquement de nombreux migrants tentent de passer en France, le plus souvent pour la traverser afin d'aller vers le Royaume Uni ou les pays d'Europe du Nord. Mais la frontière est fermée pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à un étranger. Car oui, la police, dans les trains, pratique des contrôles au faciès. Cela amène les migrants à prendre des risques insensés pour traverser la frontière : cachés sous les sièges des trains ou sur leurs toits, en passant par l'autoroute... Depuis trois ans, on dénombre une trentaine de morts retrouvés noyés, écrasés par une voiture, électrocutés par une caténaire...

### La solidarité considérée comme un délit

Jusqu'à l'été dernier pour échapper aux contrôles, beaucoup de migrants passaient

par la vallée de la Roya, territoire français enclavé qui a alors subi une véritable occupation militaire : impossible d'en sortir sans passer par un check-point y compris pour aller vers une autre vallée française ! Les aidants solidaires ont alors subi une vague de procès pour l'aide qu'ils apportaient et continuent d'apporter d'ailleurs aux migrants. Le cas le plus emblématique est bien évidemment celui de l'agriculteur Cédric Herrou qui accueille des dizaines de migrants sur son terrain, leur offrant un moment de repos avant de poursuivre leur route. Que dire aussi de Martine Landry, militante d'Amnesty International poursuivie pour avoir aidé deux jeunes mineurs à faire les cent mètres qui les séparaient de la France. Non la solidarité n'est pas et ne doit pas être un délit ! Et le préfet des Alpes Maritimes a déjà été condamné trois fois en un an pour l'avoir oublié.

### De nouvelles stratégies de passage

Depuis cet été, de nouveaux chemins mènent les migrants plus au Nord dans les Hautes Alpes et la région de Briançon. Là encore de nombreux habitants se sont montrés solidaires, portant assistance à celles et ceux qui tentent de passer par des cols enneigés sans être bien évidemment

équipés pour cela. Là encore, la police a montré son inhumanité en renvoyant par exemple une femme enceinte en pleine nuit dans un col en Italie. En revanche, le groupuscule d'extrême droite « génération identitaire », qui a réalisé une opération illégale au col de l'Echelle dans les Hautes-Alpes, le 22 avril, s'est vu timidement morigéné par le ministère de l'intérieur. Faible avec les forts, fort avec les faibles, c'est l'orientation de ce gouvernement.

Parce que notre devoir, nos valeurs, nos principes sont la solidarité, la liberté, l'égalité, la FSU sera toujours aux côtés de celles et ceux qui aident les migrants : c'est une simple question d'humanité. En tant que fédération syndicale qui œuvre pour l'émancipation à travers l'éducation de tous les enfants sans discrimination, nous continuerons aussi à nous battre pour que tous ces jeunes soient scolarisés, non séparés de leur famille et accueillis avec le respect auquel elles ou ils ont droit.



PUBLICATION DU FSU PACA - MAI 2018

Bourse du travail - 23, Bd C. Nedelec- 13331 Marseille Cedex 03

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Richard Ghis

DESIGN ET CONCEPTION : ER<sup>2</sup>

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Richard Ghis, Eric Almagro, Mireille Audoynaoud, Magali Bailleul, Jean-Paul Beauquier, Claire Billes, Nonce Biondi, Gauthier Broquet, Jean-Paul Clot, Laurence Fage, Frédéric Gauvrit, Maryvonne Guignonnet, Françoise Hennecart Vincent Massari, Caroline Mauriat, Aurélien Medan, Florent Pons, Andrée Ruggiero, Pascal Tournois, Laurent Tramoni.

CRÉDITS PHOTOS : Richard Ghis, Magali Bailleul, Nonce Biondi.